FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du produit 470435-BE02 n° SDS 470435 Liquide. Type de produit

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/

Huile de moteur de moto.

du mélange Pour tout renseignement supplémentaire, se reporter à la fiche de donnés de sécurité

correspondante ou contacter nos services.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Castrol Holdings Europe B.V.,

d'Arcyweg 76, 3198NA

Europoort Rotterdam

Castrol France SAS

Campus Saint Christophe, Bâtiment Galilée 3, 10 Avenue de l'Entreprise, Cerqy-Pontoise,

Cedex. 95863 +33 (0) 805 638 301

Adresse électronique MSDSadvice@bp.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO D'APPEL Tél 01 45 42 59 59 : ORFILA

D'URGENCE Tél 01 40 05 48 48 - Centre Anti-Poisons de Paris, Hôpital Fernand Widal - 200, Rue de

Faubourg Saint-Denis - 75475 Paris Cedex 10

Tél 04 72 11 69 11 - Centre Antipoison et de Toxicovigilance de LYON, Bâtiment A, 4ème

étage, 162, avenue Lacassagne, 69424 Lyon Cedex 03

Tél 04 91 75 25 25 - Centre Anti-Poisons de Marseille, Hôpital Salvator, 249, Boulevard Sainte-

Marguerite - 13274 Marseille Cedex 9

Tél: 01 30 30 49 99 - Permanence BP France 24/24

Carechem: +44 (0) 1235 239 670 (24/7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

Consulter les sections 11 et 12 pour des informations plus détaillées sur les effets sur la santé, les symptômes et les risques pour l'environnement.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement Pas de mention d'avertissement.

Aucun effet important ou danger critique connu. Mentions de danger

Non applicable. **Prévention** Intervention Non applicable. **Stockage** Non applicable. Élimination Non applicable. Ingrédients dangereux Non applicable.

Date d'édition 20 Mai 2025

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60 Code du 470435-BE02 Page 1 de 19

produit

Format France Langue FRANÇAIS

(France) Date de la précédente 17 Décembre 2024.

édition

Version 1.01

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Éléments d'étiquetage supplémentaires

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XVII - Non applicable.

Restrictions applicables

à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les

Non applicable.

enfants

Avertissement tactile de

danger

Non applicable.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) N°1907/2006.

Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification Dégraisse la peau.

NOTA: HUILES MOTEURS USAGEES

Au cours de l'utilisation, les produits générés par le fonctionnement des moteurs à combustion interne polluent les huiles moteurs. L'huile usagée provenant de ces moteurs peut provoquer le cancer de la peau, particulièrement lorsqu'un contact répété et prolongé de la peau s'accompagne de conditions d'hygiène corporelle médiocres. Par conséquent, il faut éviter le contact fréquent ou prolongé avec les huiles moteurs, quel que soit leur marque ou type. Les règles élémentaires d'hygiène corporelle doivent être observées.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Définition du produit Mélange

Huile de base hautement raffinée (IP 346 DMSO extrait < 3 %). Mélange d'additifs de performance.

Nom du produit/ composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Туре
Distillats (pétrole), légèrement paraffiniques et raffinés au solvant	REACH #: 01-2119487067-30 CE: 265-091-3 CAS: 64741-89-5 Index: 649-455-00-2	≤3	Asp. Tox. 1, H304	-	[1]
Distillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	REACH #: 01-2119487077-29 CE: 265-158-7 CAS: 64742-55-8 Index: 649-468-00-3	≤3	Asp. Tox. 1, H304	-	[1]
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires au solvant	REACH #: 01-2119480132-48 CE: 265-159-2 CAS: 64742-56-9 Index: 649-469-00-9	≤3	Asp. Tox. 1, H304	-	[1]
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	REACH #: 01-2119471299-27 CE: 265-169-7 CAS: 64742-65-0 Index: 649-474-00-6	≤3	Asp. Tox. 1, H304	-	[1]

Nom du produit Castrol F	OWER1 ULTIMATE 4T 10W-60	Code du 470 produit	9435-BE02 Page 2 de 19
Version 1.01 Date d'é	dition 20 Mai 2025	Format France	Langue FRANÇAIS
Date de la précédent édition	17 Décembre 2024.	(France)	

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

distillats paraffiniques lourds

REACH #:

Asp. Tox. 1, H304

(pétrole), hydrotraités

01-2119484627-25 CE: 265-157-1 CAS: 64742-54-7 Index: 649-467-00-8

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

[1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux En cas de contact, laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes.

Les paupières doivent être éloignées du globe oculaire afin de procéder à un rinçage approfondi. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu.

Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. En cas d'irritation, consulter un

médecin.

Inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se

développent.

Ingestion Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un

médecin si des symptômes se développent.

Protection des sauveteurs Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de

formation appropriée.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation L'inhalation des vapeurs dans des conditions ambiantes ne constitue normalement pas un

problème en raison de la faible pression de vapeur.

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau. Contact avec la peau

Contact avec les yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Inhalation Une surexposistion à l'inhalation des gouttelettes en suspension dans l'air ou aux aérosols peut

provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées et la diarrhée.

Un contact prolongé ou répété peut entraîner un déssèchement de la peau et provoquer une Contact avec la peau

irritation ou une dermatite.

Contact avec les yeux Risque potentiel de piqûre ou de rougeur passagère en cas de contact accidentel avec les yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant En général, le traitement doit être symptomatique et destiné à compenser les effets observés.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser de la mousse, un produit chimique sec ou un extincteur/spray à neige

carbonique.

Moyens d'extinction

inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau pourra entraîner une propagation de

l'incendie en dispersant le produit en feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures

élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.

Produits de combustion

Les produits de combustion peuvent être les suivants :

dangereux oxydes de carbone (CO, CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

produit

Page 3 de 19

[1]

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025

Format France

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente 17 Décembre 2024.

(France)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Précautions spéciales pour les pompiers

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Les planchers peuvent être glissants; prenez soin d'éviter de tomber. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Pour les secouristes

Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Absorber avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Empêcher toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.

Voir la section 5 pour connaître les mesures de lutte contre l'incendie.

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la Section 12 pour les précautions environnementales.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection Conseils sur l'hygiène professionnelle en général Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Laver abondamment après manipulation. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée, loin des matières incompatibles (voir rubrique 10). Garder loin de la chaleur ou de la lumière directe du soleil. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Stocker et utiliser uniquement avec le matériel et les emballages prévus pour ce produit. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

Non utilisables Exposition prolongée à des températures élevées.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations Voir la section 1.2 et les scénarios d'exposition dans l'Annexe, le cas échéant.

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

Page 4 de 19

Langue FRANÇAIS

produit

Format France (France)

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025 Date de la précédente

édition

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Tandis que des LEP spécifiques peuvent être indiquées pour certains composants dans cette section, d'autres composants peuvent être présents dans tout dégagement de brouillard, de vapeur ou de poussière. Par conséquent, les LEP spécifiques peuvent ne pas s'appliquer au produit dans son ensemble et sont fournies à titre indicatif uniquement.

Procédures de surveillance recommandées

Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

Indices d'exposition biologique

Nom du produit/composant

Index d'exposition

Aucun index d'exposition connu.

Pas de niveau d'effet dérivé

Aucune DNEL/DMEL disponible.

Concentration prédite sans effet

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation renforcée ou toute autre sécurité intégrée afin de maintenir les concentrations en suspension dans l'air concernées inférieures à leurs limites respectives d'exposition professionnelle.

Toutes les activités impliquant des produits chimiques doivent faire l'objet d'une évaluation quant aux risques qu'elles présentent pour la santé afin de garantir que les expositions sont contrôlées convenablement. L'équipement de protection personnelle ne doit être envisagé qu'après que les autres formes de mesures de contrôle (par exemple, contrôles techniques) ont été évaluées de façon appropriée. L'équipement de protection individuelle doit être conforme aux normes appropriées, être adapté à l'utilisation, être maintenu en bon état et correctement entretenu. Il importe de consulter le fournisseur de votre équipement de protection individuelle pour le choix de l'équipement et les normes appropriées. Pour plus d'informations concernant les normes, contactez l'organisation nationale vous correspondant.

Le choix final d'un équipement de protection dépend de l'évaluation des risques. Il est important de s'assurer de la compatibilité de tous les éléments d'un équipement de protection individuelle.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le bon choix de protection respiratoire dépend des produits chimiques manipulés, des conditions de travail et d'utilisation, et de l'état de l'équipement respiratoire. Des procédures de sécurité devront être mises au point pour chaque application envisagée. Les équipements de protection respiratoire devront par conséquent être choisis en consultant le fournisseur ou le fabricant et avec une parfaite évaluation des conditions de travail.

Protection des yeux/du visage

Protection de la peau

Protection des mains

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Informations générales:

Comme il existe des environnements de travail particuliers et que les pratiques de manipulation des matériaux varient, des procédures de sécurité devraient être définies pour chaque application prévue. Le choix correct des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés et des conditions de travail et d'utilisation. La plupart des gants ne fournissent une protection que pendant un laps de temps limité avant qu'il soit nécessaire de les jeter et de les remplacer (même les meilleurs gants résistant aux produits chimiques se percent après des expositions répétées aux produits chimiques).

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

Page 5 de 19

produit

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025

Format France (France)

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition

te 17 Décembre 2024.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les gants doivent être choisis en consultation avec le fournisseur ou le fabricant et ce choix doit prendre en compte une évaluation complète des conditions de travail.

Recommandé : gants en nitrile.

Durée de percée:

Les données de durée de percement sont générées par les fabricants de gants dans des conditions de test en laboratoire et elles représentent la durée pendant laquelle on peut s'attendre à ce qu'un gant fournisse une résistance efficace contre la perméabilité. Il est important, lorsque l'on suit les recommandations de durée de percement, que les conditions réelles du lieu de travail soient prises en compte. Consultez toujours votre fournisseur de gants pour avoir des informations techniques à jour sur les durées de percement pour le type de gants recommandé.

Nos recommandations pour le choix des gants sont les suivantes:

Contact continu:

Gant avec une durée de percement minimale de 240 minutes ou supérieure à 480 minutes s'il est possible de trouver des gants appropriés.

Si l'on ne dispose pas de gants appropriés offrant ce niveau de protection, des gants avec des durées de percement plus faibles peuvent convenir si des régimes appropriés d'entretien et de remplacement des gants sont définis et suivis.

Protection à court terme / contre les éclaboussures:

Les durées de percement recommandées sont celles recommandées ci-dessus. On reconnait le fait que pour des expositions à court terme et transitoires, des gants ayant des durées de percement plus faibles peuvent être communément utilisés. A cet effet, des régimes d'entretien et de remplacement appropriés doivent être déterminés et scrupuleusement suivis. **Epaisseur des gants:**

Pour des applications générales, nous recommandons des gants avec une épaisseur généralement supérieure à 0,35 mm.

Il faut souligner que l'épaisseur des gants n'est pas nécessairement un bon moyen de prévoir la résistance des gants à un produit chimique particulier, car l'efficacité d'un gant contre la pénétration, dépendra de la composition exacte du matériau du gant. Le choix d'un gant devra donc être fondé sur la considération des exigences de la tâche et sur la connaissance des durées de rupture.

du fabricant du gant, du type de gant et du modèle de gant. Les données techniques du fabricant doivent donc toujours être prises en compte pour garantir le choix du gant le plus approprié à une tâche donnée.

Remarque : Selon l'activité menée, des gants d'épaisseurs différentes peuvent être requis pour des tâches particulières. Par exemple :

- Des gants plus fins (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsqu'un degré élevé de dextérité manuelle est nécessaire. Toutefois, ces gants sont plus susceptibles d'offrir une protection de courte durée et doivent normalement servir pour un seul usage et être jetés ensuite.
- Des gants plus épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être requis lorsqu'il y a un risque mécanique (ainsi qu'un risque chimique), c'est-à-dire en cas de potentiel d'abrasion ou de perforation.

Peau et corps

L'utilisation de vêtements de protection répond aux bonnes pratiques industrielles. L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Les bleus de travail en coton ou en polyester/cotton protègeront uniquement contre la contamination superficielle légère qui n'atteindra pas la peau. Les bleus de travail doivent être lavés régulièrement. Lorsque le risque d'exposition cutanée est élevé (par exemple, lors du nettoyage de déversements ou en cas de risque d'éclaboussures), il est alors nécessaire d'utiliser des tabliers résistants aux agents chimiques et/ou des combinaisons et des bottes protectrices contre les agents chimiques et imperméables.

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Date d'édition 20 Mai 2025

Code du 470435-BE02

Page 6 de 19

produit

Format France (France)

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition

Version 1.01

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection respiratoire: EN 529 Se référer aux normes :

Gants: EN 420, EN 374 Protection des yeux: EN 166 Demi-masque filtrant: EN 149

Demi-masque filtrant avec vanne: EN 405

Demi-masque: EN 140 plus filtre Masque intégral: EN 136 plus filtre Filtres à particules: EN 143 Filtres à gaz/combinés: EN 14387

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour s'assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire

les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide. Couleur Ambre. [Pâle] Odeur Non disponible. Seuil olfactif Non disponible. Point de fusion/point de Non disponible.

congélation

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Inflammabilité Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non disponible.

Point d'éclair Vase clos: 211.5°C (412.7°F) [Pensky-Martens ASTM D 93]

Température d'autoinflammabilité

Nom des composants °C Méthode Homopolymère de 1-décène 343 à 369 649.4 à 696.2 ASTM D 2159 hydrogéné Oligomères de 1-décène hydrogénés

Température de décomposition

Non disponible.

Non disponible.

pН Non applicable.

Cinématique: 162.2 mm²/s (162.2 cSt) à 40°C Viscosité cinématique

Cinématique: 23 à 25.7 mm²/s (23 à 25.7 cSt) à 100°C

Solubilité

Support	Résultat
eau	Non soluble

Coefficient de partition noctanol/eau (log Valeur)

Pression de vapeur

Non applicable.

	Pressio	n de vap	eur à 20 °C	Pressio	n de vap	eur à 50 °C
Nom des composants	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	<0.07501	<0.01	ASTM D 5191			
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	<0.07501	<0.01	ASTM D 5191			
Distillats (pétrole), légèrement paraffiniques et raffinés au solvant	<0.07501	<0.01	ASTM D 5191			
Distillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	<0.07501	<0.01	ASTM D 5191			

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02 Page 7 de 19

produit

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025 Langue FRANÇAIS **Format France**

(France)

Date de la précédente édition

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Distillats légers <0.07501 <0.01 ASTM D 5191 paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires

Masse volumique et/ou

Densité relative

<1000 kg/m³ (<1 g/cm³) à 15°C

Densité de vapeur relative

Caractéristiques particulaires

Non disponible.

Non applicable.

Taille des particules moyenne 9.2 Autres informations

Taux d'évaporation Non disponible. Non disponible. Propriétés explosives Propriétés comburantes Non disponible. Point d'écoulement -33 °C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune donnée de test spécifique disponible pour ce produit. Se référer à la section

Conditions à éviter et matériaux incompatibles pour des informations supplémentaires.

10.2 Stabilité chimique Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions

dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se

Dans les conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse

n'est censée se produire.

10.4 Conditions à éviter Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

10.5 Matières incompatibles Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes.

10.6 Produits de décomposition dangereux Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait apparaître.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat / Voie	des	nistration essais / ombre	Espèces	Dosage	Exposition	Remarques
vistillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	CL50 Inhalation Poussière et brouillards	OECD	403	Rat	>5.53 mg/l	4 heures	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	DL50 Voie cutanée	OECD	402	Lapin	>5000 mg/kg	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	DL50 Voie orale	OECD	401	Rat	>5000 mg/kg	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires	CL50 Inhalation Poussière et	OECD	403	Rat	>2.18 mg/l	4 heures	Basée sur des études réalisées
om du produit Castrol PO\	WER1 ULTIMATE 4	Γ 10W-60			Code du 47043	35-BE02	Page 8 de 19

Date d'édition 20 Mai 2025

Format France

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition

17 Décembre 2024.

(France)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques brouillards au solvant sur des substances similaires. DL50 Voie **OECD** 402 Lapin >5000 mg/kg Basée sur cutanée des études réalisées sur des substances similaires. DL50 Voie **OECD** 401 Rat >5000 mg/kg Basée sur orale des études réalisées sur des substances similaires. Distillats paraffiniques CL50 **OECD** 403 Rat >5.53 mg/l 4 heures lourds (pétrole), Inhalation déparaffinés au solvant Poussière et brouillards DL50 Voie **OECD** 402 Rat >2000 mg/kg Basée sur cutanée des études réalisées sur des substances similaires. DL50 Voie **OECD** 401 Basée sur Rat >5000 mg/kg des études orale réalisées sur des substances similaires. distillats paraffiniques CL50 **OECD** 403 Rat >5 mg/l 4 heures Basée sur lourds (pétrole), Inhalation des études hydrotraités Poussière et réalisées brouillards sur des substances similaires. DL50 Voie **OECD** 402 >5000 mg/kg Basée sur Lapin cutanée des études réalisées sur des substances similaires. DL50 Voie **OECD** 401 >5000 mg/kg Basée sur Rat orale des études réalisées sur des substances similaires.

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Irritation/Corrosion

-	THE						
	Nom du produit/ composant	Administration des essais / Numéro de l'essai	Espèces	Voie / Résultat	Concentration de l'essai	Remarques	

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02 produit Page 9 de 19

Date d'édition 20 Mai 2025

Format France

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition

Version 1.01

17 Décembre 2024.

(France)

Distillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	OECD	405	Lapin	Yeux - Non irritant - pour les yeux.	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	-	-	Lapin	Peau - Non irritant - pour la peau.	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires au solvant	OECD	405	Lapin	Yeux - Non irritant - pour les yeux.	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	-	-	Lapin	Peau - Non irritant - pour la peau.	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	OECD	405	Lapin	Yeux - Non irritant - pour les yeux.	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	-	-	Lapin	Peau - Non irritant - pour la peau.	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	OECD	405	Lapin	Yeux - Non irritant - pour les yeux.	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	OECD	404	Lapin	Peau - Faiblement - irritant	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.

Sensibilisant

Nom du produit/ composant	Voie	essais / N	ration des luméro de ssai	Espèces	Résultat	Remarques
Distillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	peau	OECD	406	Cobaye	Non sensibilisant	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires au solvant	peau	OECD	406	Cobaye	Non sensibilisant	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	peau	OECD	406	Cobaye	Non sensibilisant	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
distillats paraffiniques	peau	OECD	406	Cobaye	Non sensibilisant	Basée sur des

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

Page 10 de 19

produit

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025 **Format France** (France) Langue FRANÇAIS

Date de la précédente édition

lourds (pétrole), études réalisées hydrotraités sur des substances similaires.

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES

Nom du produit/ composant	Administration des essais / Numéro de l'essai	Cellule		Туре	Résultat	Remarques
Distillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	OECD 471 Essai - de mutation réverse sur des bactéries		Expérience: In vitro	Sujet: Bactéries	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	OECD 473 Essai - d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères		Expérience: In vitro	Sujet: Mammifère - espèces non précisées	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires au solvant			Expérience: In vitro	Sujet: Bactéries	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	473 Essai - d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères		Expérience: In vitro	Sujet: Mammifère - espèces non précisées	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	OECD 471 Essai - de mutation réverse sur des bactéries		Expérience: In vitro	Sujet: Bactéries	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	OECD 473 Essai - d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères		Expérience: In vitro	Sujet: Mammifère - espèces non précisées	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	471 Essai de - mutation réverse sur des bactéries		Expérience: In vitro	Sujet: Bactéries	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	473 Essai - d'aberration chromosomique in vitro chez les mammifères		Expérience: In vitro	Sujet: Mammifère - espèces non précisées	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	476 Essai <i>in vitro</i> - de mutation génique sur des cellules de mammifères		Expérience: In vitro	Sujet: Mammifère - espèces non précisées	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	474 Le test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifère		Expérience: In vivo	Sujet: Mammifère - espèces non précisées	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.

Cancérogénicité

Version 1.01

édition

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

Page 11 de 19

produit

Format France (France)

Langue FRANÇAIS

Date d'édition 20 Mai 2025 17 Décembre 2024. Date de la précédente

Nom du produit/ composant	essais /	tration des Numéro de essai	Espèces	Voie	Exposition	Résultat	Remarques
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	OECD	451	Souris	Voie cutanée	-	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	OECD	451	Souris	Voie cutanée	-	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.

Toxicité pour la reproduction

Nom du produit/ composant	Administra essais / Nu l'es	uméro de	Espèces	Voie	Exposition	Développement	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Remarques
Distillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	OECD	421	Rat	Voie orale	-	Négatif	Négatif	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires au solvant	OECD	421	Rat	Voie orale	-	Négatif	Négatif	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	OECD	421	Rat	Voie orale	-	Négatif	Négatif	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	OECD	421	Rat	Voie orale	-	Négatif	Négatif	Négatif	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.

Danger par aspiration

Nom du produit/composant	Résultat
légèrement paraffiniques et raffinés au solvant	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Distillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires au solvant	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Conclusion/Résumé

Non classé. D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

(France)

Conclusion/Résumé

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation

L'inhalation des vapeurs dans des conditions ambiantes ne constitue normalement pas un problème en raison de la faible pression de vapeur.

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

Page 12 de 19

produit

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025 Format France Langue FRANÇAIS

Date de la précédente 17 Décembre 2024.

édition

Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau Dégraisse la peau. Peut éventuellement entraîner une sécheresse et une irritation de la peau.

Contact avec les yeux Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

InhalationAucune donnée spécifique.IngestionAucune donnée spécifique.

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation sécheresse gerçure

Contact avec les yeux Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Inhalation Une surexposistion à l'inhalation des gouttelettes en suspension dans l'air ou aux aérosols peut

provoquer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion L'ingestion de grandes quantités peut provoquer des nausées et la diarrhée.

Contact avec la peau Un contact prolongé ou répété peut entraîner un déssèchement de la peau et provoquer une

irritation ou une dermatite.

Contact avec les yeux Risque potentiel de piqûre ou de rougeur passagère en cas de contact accidentel avec les yeux.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Généralités HUILES MOTEURS USAGEES

Les produits de combustion résultant du fonctionnement des moteurs polluent les huiles pendant l'utilisation. Les huiles usagées qui en sont issues peuvent provoquer un cancer de la peau, particulièrement lorsqu'un contact prolongé ou fréquent s'accompagne de conditions d'hygiène corporelle médiocres. Par conséquent, il faut éviter le contact prolongé ou fréquent avec les huiles moteurs de quelque type ou marque que ce soit. Des conditions irréprochables

d'hygiène corporelle doivent être observées.

CancérogénicitéAucun effet important ou danger critique connu.MutagénicitéAucun effet important ou danger critique connu.Effets sur leAucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

11.2.2 Autres informations

Non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	ess	ration des sais / de l'essai	Espèces	Type / Résultat	Exposition	Effets	Remarques
Distillats légers paraffiniques (pétrole) hydrotraités	OECD	201	Algues	Algues Aiguë EL50 >100 mg/l 72 heures -		Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.	
	OECD	202	Daphnie	Aiguë EL50 >10000 mg/l	48 heures	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	OECD	203	Poisson	Aiguë LL50 >100 mg/l	96 heures	-	Basée sur des études réalisées sur des substances

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

Page 13 de 19

produit

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025 Format France Langue FRANÇAIS

Date de la précédente 17 Décembre 2024. (France)

RUBRIQUE 12: Inf			<u> </u>				similaires
	OECD	201	Algues	Chronique NOEL ≥100 mg/l	72 heures	-	Basée sur des étude réalisées sur des substance similaires.
	OECD	211	Daphnie	Chronique NOEL 10 mg/l	21 jours	-	Basée sur des étude réalisées sur des substance similaires.
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires au solvant	OECD	201	Algues	Aiguë EL50 >100 mg/l	72 heures	-	Basée su des étude réalisées sur des substance similaires
	OECD	202	Daphnie	Aiguë EL50 >10000 mg/l	48 heures	-	Basée sur des étude réalisées sur des substance similaires.
	OECD	203	Poisson	Aiguë LL50 >100 mg/l	96 heures	-	Basée sur des étude réalisées sur des substance similaires
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	OECD	201	Algues	Chronique NOEL ≥100 mg/l	72 heures	-	Basée su des étude réalisées sur des substance similaires
	OECD	211	Daphnie	Chronique NOEL 10 mg/l	21 jours	-	Basée su des étude réalisées sur des substance similaires
	OECD	201	Algues	Aiguë EL50 >100 mg/l	72 heures	-	Basée su des étude réalisées sur des substance similaires
	OECD	202	Daphnie	Aiguë EL50 >10000 mg/l	48 heures	-	Basée su des étude réalisées sur des substance similaires
	OECD	203	Poisson	Aiguë LL50 >100 mg/l	96 heures	-	Basée su des étude réalisées sur des substance similaires
lom du produit Castrol PC	WER1 ULT	IMATE 4T	10W-60		de du 47043	5-BE02	Page 14 de 19
				Pi			

RUBRIQUE 12: II			ologique	S			
	OECD	201	Algues	Chronique NOEL ≥100 mg/l	72 heures	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	OECD	211	Daphnie	Chronique NOEL 10 mg/l	21 jours	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	OECD	201	Algues	Aiguë EL50 >100 mg/l	72 heures	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	OECD	202	Daphnie	Aiguë EL50 >10000 mg/l	48 heures	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	OECD	203	Poisson	Aiguë LL50 >100 mg/l	96 heures	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.
	OECD	201	Algues	Chronique NOEL ≥100 mg/l	72 heures	-	Basé sur les données disponibles pour ces matériaux ou matériaux connexes.
	OECD	211	Daphnie	Chronique NOEL 10 mg/l	21 jours	-	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.

Dangers pour l'environnement

Non classé comme dangereux

12.2 Persistance et dégradabilité

Présumé biodégradable.

Nom du produit/ composant	Administration des essais / Numéro de l'essai	Résultat - Exposition	Remarques	
vistillats légers paraffiniques OECD 301F (pétrole) hydrotraités		31 % - Non facilement - 28 jours	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.	
Distillats légers paraffiniques (pétrole) débarrassés des cires au solvant	OECD 301F	31 % - Non facilement - 28 jours	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	OECD 301F	31 % - Non facilement - 28 jours	Basée sur des études réalisées sur des substances similaires.	
Nom du produit Castrol POWER1	ULTIMATE 4T 10W-60	Code du 4704 produit	35-BE02 Page 15 de 19	
Version 1.01 Date d'édition 2	0 Mai 2025	Format France	Langue FRANÇAIS	
Date de la précédente 1 édition	7 Décembre 2024.	(France)		

RUBRIQUE 12: Informations écologiques OECD 301F distillats paraffiniques lourds 31 % - Non facilement - 28 jours Basée sur des études (pétrole), hydrotraités réalisées sur des substances similaires.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne devrait pas y avoir de bioaccumulation de ce produit dans l'environnement au travers des chaînes alimentaires.

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

Non disponible.

Mobilité

Les déversements peuvent s'accompagner d'une pénétration dans le sol, entraînant une

pollution des eaux souterraines.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) N°1907/2006.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

Autres renseignements écologiques

Les déversements de ce produit peuvent former une pellicule à la surface de l'eau, provoquant des dommages physiques aux organismes aquatiques et pouvant perturber les transferts

d'oxygène.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

des déchets

Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.

Déchets Dangereux Oui.

Catalogue Européen des Déchets

Code de déchets	Désignation du déchet
13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

Cependant, toute déviation de l'utilisation prévue et/ou présence de tout contaminant potentiel est susceptible de réclamer l'application d'un autre code de mise au rebut des déchets par l'utilisateur

Emballage

Méthodes d'élimination

des déchets

Chaque fois que possible, faire en sorte que le produit soit recyclé. L'élimination de quantités importantes doit être effectuée par des spécialistes dûment habilités.

Précautions particulières

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les bâches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les

cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Références

Commission 2014/955/UE Directive 2008/98/CE

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02 Page 16 de 19

produit

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025 **Format France**

(France)

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente

17 Décembre 2024.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.	Non.
Informations complémentaires	-	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Nom du produit/composant	%	Désignation [Utilisation]
cyclohexane	<0.1	57 [Adhésif de contact à base néoprène]
nickel	<0.0001	27

Étiquetage

Non applicable.

Autres réglementations

Statut REACH

Inventaire des

La société, identifiée à la section 1, vend ce produit dans l'UE en accord avec les exigences

actuelles du règlement REACH.

Inventaire des États-Unis

(TSCA 8b)

Tous les composants sont actifs ou exemptés.

Inventaire des substances chimiques

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

d'Australie (AIIC)
Inventaire du Canada

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

substances chimiques existantes en Chine (IECSC) Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire du Japon

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

(CSCL)

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

Page 17 de 19

produit

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025

Format France

Langue FRANÇAIS

Date de la précédente 17 Décembre 2024.

(France)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Inventaire de Corée

(KECI)

Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Inventaire des substances chimiques Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

des Philippines (PICCS)

Inventaire des Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

substances chimiques de Taïwan (TCSI, Taiwan **Chemical Substances** Inventory)

Précurseurs d'explosifs Non applicable.

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

les polluants organiques persistants

Non inscrit.

UE - Directive-cadre sur l'eau - Substances prioritaires

Aucun des composants n'est répertorié.

Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

Réglementations nationales

Code de la Sécurité

Sociale, Art. L 461-1 à L

461-7

Surveillance médicale

renforcée

Non classé.

Sécurité sociale : tableau 36

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de sécurité chimique a été réalisée sur l'une ou plusieurs des substances contenues dans ce mélange. Aucune évaluation de sécurité chimique du mélange lui-même n'a été réalisée par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieure

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë FBC = Facteur de Bioconcentration

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

CSA = Evaluation de la Sécurité Chimique CSR = Rapport sur la Sécurité Chimique DMEL = Dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

SE = Scenario d'Exposition

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

CED = Catalogue Européen des Déchets

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

CVI = Conteneurs en Vrac Intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973,

telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime) OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

CPSE = Concentration Prédite Sans Effet

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02 Page 18 de 19

produit

Date d'édition 20 Mai 2025 Langue FRANÇAIS Version 1.01 **Format France**

(France) Date de la précédente 17 Décembre 2024.

RUBRIQUE 16: Autres informations

substances chimiques [Règlement (CE) N° 1907/2006]

RID = Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises

Dangereuses

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

TDAA = Température de décomposition auto-accélérée

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

NU = Nations Unies

UVCB = Substances hydrocarbures complexes

COV = Composés Organiques Volatils

vPvB = Très Persistant et très Bioaccumulable

Variable = peut contenir un ou plusieurs éléments parmi les suivants 64741-88-4 / RRN

01-2119488706-23, 64741-89-5 / RRN 01-2119487067-30, 64741-95-3 / RRN

01-2119487081-40, 64741-96-4/ RRN 01-2119483621-38, 64742-01-4 / RRN

01-2119488707-21, 64742-44-5 / RRN 01-2119985177-24, 64742-45-6, 64742-52-5 / RRN

01-2119467170-45, 64742-53-6 / RRN 01-2119480375-34, 64742-54-7 / RRN

01-2119484627-25, 64742-55-8 / RRN 01-2119487077-29, 64742-56-9 / RRN

01-2119480132-48, 64742-57-0 / RRN 01-2119489287-22, 64742-58-1, 64742-62-7 / RRN

01-2119480472-38, 64742-63-8, 64742-65-0 / RRN 01-2119471299-27, 64742-70-7 / RRN

01-2119487080-42, 72623-85-9 / RRN 01-2119555262-43, 72623-86-0 / RRN

01-2119474878-16, 72623-87-1 / RRN 01-2119474889-13

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classific	ation	Justification	
Non classé.			_
Texte intégral des mentions H abrégées	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	
Texte intégral des classifications [CLP/SGH] Historique	Asp. Tox. 1	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1	

Date d'édition/ Date de

révision

Date de la précédente 17/12/2024

édition

Élaborée par Product Stewardship

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

20/05/2025

Toutes les mesures raisonnablement réalisables ont été prises pour assurer l'exactitude de cette fiche signalétique et des informations sur la santé, la sécurité et l'environnement qu'elle contient à la date spécifiée ci-dessous. Aucune garantie ou représentation, expresse ou implicite, n'est exprimée quant à l'exactitude ou l'intégrité des données et informations de cette

Les données et les conseils donnés s'appliquent si le produit est vendu pour la ou les applications indiquées. Ne pas utiliser le produit pour une application ou des applications autres que celles déclarées, sans avoir demandé conseil au Groupe BP. Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit de façon sûre et de respecter les lois et règlements en vigueur. Le Groupe BP ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation autre que celle indiquée pour le produit, de tout non respect des recommandations ou de tout danger inhérent à la nature du produit. Les acheteurs du produit pour une tierce partie à des fins d'utilisation professionnelle ont le devoir de prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que toute personne manipulant ou utilisant le produit reçoive les informations contenues dans cette fiche signalétique. Les employeurs ont le devoir d'indiquer tout danger décrit dans cette fiche, ainsi que les précautions à prendre, aux employés et autres personnes pouvant être affectées.

Vous pouvez contacter le groupe BP pour vous assurer que ce document est le plus récent qui soit disponible. Toute modification de celui-ci est strictement interdite.

Nom du produit Castrol POWER1 ULTIMATE 4T 10W-60

Code du 470435-BE02

Page 19 de 19

produit

Version 1.01 Date d'édition 20 Mai 2025

Langue FRANÇAIS **Format France**

Date de la précédente 17 Décembre 2024. édition

(France)